

# L'Écho de la Maison



L'ACCALMIE  
INC.

Janvier à avril 2018

## Dans ce numéro

Les séquelles de la violence conjugale sur les enfants	1
Séance de sensibilisation	1
Les séquelles ...suite	2
Services offerts	2
Témoignage	2
Points de services	2

## Quelles sont les séquelles de la violence conjugale sur les enfants ?

« On a longtemps banalisé les conséquences de la violence conjugale sur les enfants. Pourtant, ils en sont bien des victimes à part entière, certes passives, mais surexposées et fragilisées. »

Les études sur la violence conjugale démontrent que même dans les cas où les enfants ne sont pas directement ciblés par cette violence, ils en sont témoins et cela peut leur faire du tort. Ces enfants peuvent encourir des dommages corporels immédiats et permanents et même être tués. Ils peuvent aussi connaître des problèmes émotion-

nels, comportementaux ainsi que des problèmes de développement à court, moyen ou à long terme. On distingue différentes séquelles de la violence conjugale sur les enfants, en fonction de l'âge de ces derniers.

### Sur le fœtus

Dès cinq mois, le fœtus entend la voix de sa mère et y réagit. Il est donc particulièrement sensible à l'environnement, et un climat violent le fragilisera avant la naissance. Des enfants ayant été des victimes indirectes de violences à cette période peuvent ainsi développer plusieurs symptômes : hyperactivité, sensibilité exacerbée, organismes de défense peu développés, etc.

### Sur l'enfant jusqu'à trois ans

Jusqu'à trois ans, le bébé module ses réactions en fonction de son environnement. Le stress ressenti par sa mère a des effets sur son développement. Certains bébés se montrent atoniques, entravés dans leur développement cognitif. Pour se protéger, ils peuvent avoir des retraits interactifs, comme des fuites ou des figements du regard. Si ces troubles ne sont pas pris en charge rapidement, ils peuvent se développer de manière grave. Certains enfants peuvent en effet présenter des traits pré-autistiques ou psychotiques. Le sentiment d'insécurité causé par la violence conjugale provoque aussi des cauchemars, des troubles psychosomatiques ou encore l'encoprésie (qui est souvent un signe qui alerte, car lié à un sentiment de terreur). A partir de deux ans, l'enfant intègre le modèle d'interaction familiale, qu'il représente à travers des dessins ou d'autres moyens d'expression, dont l'utilisation est essentielle pour le dépistage. Par ailleurs, la violence entrave la prise d'autonomie et peut créer des blocages chez l'enfant à différents niveaux, dont celui du langage. En termes de gestion d'émotion, l'enfant victime de violences rencontrera de plus en plus de difficultés à gérer ses émotions.



Afin de briser l'isolement l'Accalmie offre aux femmes utilisant nos services des cafés-rencontres, soupers thématiques et dîners communautaires.

troubles ne sont pas pris en charge rapidement, ils peuvent se développer de manière grave. Certains enfants peuvent en effet présenter des traits pré-autistiques ou psychotiques. Le sentiment d'insécurité causé par la violence conjugale provoque aussi des cauchemars, des troubles psychosomatiques ou encore l'encoprésie (qui est souvent un signe qui alerte, car lié à un sentiment de terreur). A partir de deux ans, l'enfant intègre le modèle d'interaction

### De trois à six ans

De trois à six ans, l'enfant extériorise de plus en plus sa peur du monde extérieur et du monde familial.

Cela peut engendrer de nombreuses conséquences comme le développement de comportements agressifs ou encore l'apparition de difficultés alimentaires.

## Séance de sensibilisation et d'information

La compréhension de la problématique de la violence conjugale est primordiale et fait partie de notre mission. C'est pourquoi l'Accalmie vous offre à vous, à vos amiEs ou à votre organisme des séances de sensibilisation et d'information. Que ce soit de jour, de soir, de fin de semaine, au local de votre organisme ou dans votre cuisine, une intervenante se déplacera gratuitement.

Si vous êtes intéresséEs, vous n'avez qu'à contacter l'Accalmie au **418-986-5044**.





## De sept à dix ans

De sept à dix ans, il arrive que l'enfant se coupe de ses camarades parce qu'il est contraint au silence. Cela peut engendrer chez lui une confusion des notions de bien et de mal et la perte de repères. L'autorité lui est également difficile à intégrer. Sur le plan affectif, l'enfant confond les langages d'amour et de haine. Une mère fragilisée sera nécessairement moins protectrice. L'enfant adoptera ainsi une attitude de coping qui revient à s'adapter à l'adulte : il devient alors soit trop mature (confident, protecteur), soit agressif. Les stratégies de coping de l'enfant peuvent prendre plusieurs formes : identification à la mère victime ou évitement. Cela entraîne le rapprochement avec l'agresseur ou encore le refuge dans diverses activités. Quel que

soit le cas de figure, l'enfant perd en estime de lui-même.

## À l'adolescence

Chez les adolescents, la violence a un effet très néfaste d'autant que ces derniers ne se confient pas facilement et ont tendance à refouler leurs émotions pour se protéger. La violence peut provoquer chez eux la phobie scolaire, un état prépsychotique, des conduites addictives, etc.

La violence conjugale a donc des impacts sur le développement de l'enfant, à tout âge. Tous les enfants victimes voient leur processus d'attachement affecté. Un enfant va, en effet, s'attacher à un parent violent de manière désorganisée, ambivalente, ce qui lui posera des problèmes dans le développement de ses assises narcissiques futures. Ses modes de réactivité seront profondément altérés.

Source: <https://gynsf.org/enfants-surexposes-symptomes-et-sequelles/>

## C'est connu :

le fait d'être témoin de violence familiale ou conjugale est aussi nocif que de l'avoir vécue directement. Souvent, les parents croient avoir protégé leurs enfants contre la violence conjugale, mais les recherches démontrent que les enfants voient ou entendent de nombreux incidents de violence. Les enfants qui sont témoins de violence familiale ou conjugale souffrent des mêmes conséquences que ceux qui ont été directement victimes de violence. En d'autres termes, un enfant qui est témoin de violence conjugale vit une forme de mauvais traitement des enfants.

## Témoignage

*Mon papa est souvent en colère et parfois il frappe ma maman, moi je suis dans ma chambre quand ça arrive, je me cache sous mon lit et je sers Bruno fort pour qu'il me protège. Bruno c'est mon toutou préféré, je lui raconte des histoires quand j'ai peur et quand maman ne s'occupe pas de moi. Maman, elle m'aime gros comme le monde, elle me le dit souvent mais elle me dit aussi qu'il faut que je sois raisonnable parce que papa a beaucoup de travail et quand il arrive le soir il est fatigué et elle doit prendre soin de lui. Mais souvent, même si maman est très gentille avec lui, il lui crie après et parfois il y a beaucoup de bruit dans la maison parce que papa lui lance des choses. Maman me dit qu'il ne faut en parler à personne parce que papa devra partir et que je ne pourrai plus avoir de surprises. Elle me dit aussi qu'un petit garçon a besoin d'un papa pour devenir un homme, mais moi je ne sais pas si je veux être un homme, je ne veux pas être tout le temps fâché.*

*Quand je vais jouer avec mon ami Tom, son papa me demande toujours si tout va bien à la maison, je lui réponds que tout va bien et que papa est très gentil avec moi, « c'est ce que maman m'a dit de lui répondre ». Le papa de Tom, il n'est jamais en colère et il joue avec nous. J'aime ça aller chez Tom parce que dans sa maison, c'est comme des vacances, sa maman elle est toujours souriante et j'ai pas besoin de Bruno pour me protéger. Je pense que, si j'ai besoin d'un papa pour devenir un homme, c'est un papa comme celui de Tom que je voudrais avoir ....*

*\*Julien 5 ans*

## Services offerts à l'Accalmie

Services 24/7  
avec ou sans hébergement  
418-986-5044  
accalmie@tlb.sympatico.ca

\*Écoute téléphonique.

\* Hébergement gratuit et sécuritaire.

\* Intervention individuelle et de groupe pour les femmes.

\*Support individuel et spécifique aux enfants.

\*Orientation et référence.

\*Accompagnement dans les démarches.

\* Sensibilisation et information.

[www.maisonaccalmie.com/](http://www.maisonaccalmie.com/)

## Points de services

Les points de services à la Grande-Entrée et au Bassin se poursuivent pour la période hivernale. Une intervenante est disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 pour aller rencontrer sur place les femmes qui nous seront référées par les intervenantEs du milieu. Les services pour les situations d'urgence sont aussi accessibles 7 jours / 7, et ce 24 heures / 24.

